

A quoi sert le Conseil Economique et Social ? A payer le loyer d'incompétents... Par Al

écrit par Al | 28 août 2014



✖ Comment résister au plaisir de vous faire partager LA nouvelle du jour (26 août): [Georgette Lemaire](#) (qui grâce sans doute à son immense apport à la culture française a été nommée en 1986 chevalier des Arts et Belles Lettres – par Jack Lang !!! qui n’hésitait d’ailleurs pas à honorer du même ruban le premier tagueur de banlieue venu) ne sera pas expulsée de son appartement de Créteil ! En voilà une nouvelle, et de taille, me direz-vous !

Attendez la suite... Ce n’est pas exactement palpitant et ce serait vraiment comique si c’était le sujet d’une BD humoristique, mais c’est tellement représentatif de la “gauche” à la française... et tellement écœurant en fin de compte.

Tout à l’heure, écoutant France Info (par inadvertance, sans doute) je tombe sur une interview du chevalier en question et j’apprends que, dans les années 80, ne pouvant payer son loyer, Georgette est mise en relation avec François Mitterrand. Il reconnaît immédiatement en elle une vaillante socialiste et – asseyez-vous – la nomme membre du Conseil Économique et Social... Interrogée, la dame répond sans aucune vergogne : *« Je n’avais aucune compétence, bien sûr... Oui, j’allais aux réunions, mais je me contentais d’écouter, je n’ai jamais rien compris... Oui, je touchais 4000 francs par mois, ça m’a permis de payer mon loyer... J’ai vraiment apprécié le coup de pouce (sic)... Dans le monde du spectacle on est moins aidé... »*

Sans commentaires.

Encore une chance qu'on ne l'ait pas nommée ministre de la culture.

<http://www.leparisien.fr/actualite-people-medias/creteil-georgette-lemaire-ne-sera-pas-expulsee-07-05-2014-3822005.php>

Al